

avoir aussi aidés à réécrire cette page de notre histoire, page si glorieuse pour la foi chrétienne et pour le nom français.

Nous nous permettons de faire précéder la publication de ce mémoire de la lettre de M.Léau.

Paris, 26 décembre 1907.

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser, sous ce pli, copie de la première et principale partie du rapport de La Vérendrye, "*pour être envoyé en cour.*" Il est impossible de n'être pas frappé de la sérénité du narrateur atteint si cruellement dans ses affections; le récit est exempt de développements inutiles; bien que la douleur du père y perce par quelques traits et quelques mots sortis du cœur, l'explorateur n'oublie pas qu'il est un chef et qu'il est un soldat discipliné. Il ne perd pas de vue son devoir ni l'étendue de sa responsabilité. Ce rapport si simple et qui semble détaché d'annales sobrement étroites, fait le plus grand honneur à La Vérendrye; ce n'est pas seulement un découvreur hardi, c'est un conducteur d'hommes habiles et plein de sang froid dans la tempête.

J'ai conservé l'orthographe du rapport autant que je l'ai pu. Peut-être ici ou là, ai-je remplacé un o par ua a dans des mots comme *françois*

Vous remarquerez le mot *accommoder* dans le sens de *contenter; faire les affaires de.* Nous sommes un peu étonnés, en France, lorsque nous lisons une annonce canadienne dans laquelle un hôtelier se déclare prêt à *accommoder* vingt ou trente voyageurs; car nous n'accommodons guère plus que les plats de cuisine (gibier, poisson, etc.) afin de les servir à table. La phrase de La Vérendrye montre que c'est nous, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, qui avons abandonné une expression ancienne.

Je vous enverrai prochainement la suite du rapport. En attendant veuillez, cher Monsieur, agréer l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués,

L. Léau.

CANADA 2 JUIN 1736

Mémoire du Sieur De La Vérendrye, Lieutenant des troupes et Commandant aux Postes, Présenté à Monsieur le Marquis de Beauharnois, Gouverneur général de la Nouvelle-France, pour être envoyé en Cour.

J'ai déjà eu l'honneur, Monsieur, de vous informer de tout ce qui s'était passé depuis mon départ de Montréal en juin 1735 jusqu'au 2 juin 1736, que partit du fort St-Charles, lac des Bois, le S. Bourassa, Je continueray mon journal avec la même exactitude, afin de vous instruire, Monsieur, de tout ce qui s'est passé depuis au dit fort et ses dépendances.